

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2014 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de l'adhésion de la commune de SAVIGNY-en-VERON au groupement de commandes du SIEIL pour la fourniture et l'acheminement d'électricité, et de services associés en matière d'efficacité énergétique
- **APPROUVE ET SIGNE** la convention relative à la fourrière communautaire.
- **APPROUVE** le dispositif de mutualisation du Service Enfance Jeunesse dans le cadre de la gestion des Temps d'Activités Périscolaires et **SIGNE** la convention avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.
- **APPROUVE** les évaluations de transferts de charges déterminées par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire ainsi que le montant de l'Attribution de Compensation alloué à la Commune de SAVIGNY-en-VERON.
- **RAPPELLE** les dispositions contenues dans la loi ALUR qui organise le désengagement des services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) de l'instruction des autorisations de droit des sols (ADS) pour les communes de plus de 10 000 habitants ou les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants, à compter du 1^{er} juillet 2015.
Dans ce cadre, il est donc proposé l'étude de la création d'un service instruction mutualisé.
Dans l'attente, il est proposé à compter du 1^{er} décembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015, une convention signée entre la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire, la Direction Départementale des Territoires et notre commune.
APPROUVE la convention à intervenir, ci-dessus définie, entre la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire, la Direction Départementale des Territoires et les Communes intéressées.
- **VOTE** les nouveaux taux de la taxe d'aménagement applicable au 1^{er} janvier 2015.
- **REVISE** les prix du bois de chauffage vendu par la collectivité.
- **ENGAGE** des travaux d'éclairage public : rue de la Fontaine Rigault, camping et un point lumineux rue de la Sauvagère-la Croix.
- **CONTRACTE** un emprunt de 250 000 € à taux fixe pour les travaux de restauration du clocher de l'église qui commenceront deuxième semestre 2015.
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'achat d'un véhicule électrique et la restauration du Port de Bertignolles.
- **LOUE** une partie des parcelles communales B N^{os} 2 « Les Hauts de Bertignolles » et AL N°820 « Bertignolles ».
- **PREND** connaissance des décisions prises de mars à novembre 2014.

Laurent CHAUVELIN